

Compte-rendu du conseil d'école 1 du lundi 15 novembre 2021

Présents :

- Mme Pees-Lalanne (CP CE1), Mme Loustau Chartez (CE1 CE2), Mme Coustille-Cossou/Mme Estaun (CE2 CM1), Mme Chaumet (dispositif ULIS), enseignantes
- Jean-Cyril Freeman (psychologue), Frédérique Mengé (enseignante spécialisée) : RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux élèves en difficulté)
- Mme Durand, adjointe à la mairie de Nay ; Marie Payot, conseillère municipale
- Emilie Caballou (centre de loisirs)
- Mme Deslandes, Mme Meneses, Mme Paupere-Moussa, parents d'élèves

Excusés : M. Martine (directeur, CM1 CM2)/ Mme Fradet (CM1 CM2), , Mme Bidaubayle (parent d'élève), Mme Cambarrat (CP CE1), M. Bourdaa (mairie de Nay)

Ordre du jour :

- Présentation des membres du conseil
- Effectifs
- Projets de l'année en cours
- Bilan OCCE
- adhésion de l'école au protocole pHARe de prévention du harcèlement ;
- dispositif "30 min d'activité physique par jour" ;
- exercice attentat-intrusion ;
- marché de Noël ;
- accès aux locaux du RASED pendant les travaux ;
- mise à disposition d'une salle pour les intervenants extérieurs pendant les travaux ;
- questions diverses.

1. Présentation des membres du conseil

2. Effectifs

Classe CP CE1: 19 (14 +5) Mmes Pees lalanne et Cambarrat

Classe CE1 CE2 :21 (10+ 11) Mme Loustau Chartez ; dont 1 en ULIS

Classe CE2 CM1: 22 (7+15) Mmes Coustille et Estaun ; dont 4 en ULIS

Classe CM1 CM2 :26 (6+20) M. Martine et Mme Fradet ; dont 3 en ULIS

3. Projets de l'année en cours :

- Avec des intervenants extérieurs :
- Séances d'échecs
- Séances de tir à l'arc
- Frissons à Bordères

- Projet arts plastiques avec une artiste pour les CM1 CM2 avec les 64 fantastiques
- Séances de natation : pour toutes les classes :
 - CE2 CM1 et CM1 CM2, 2 fois par semaine pendant 5 semaines le lundi et le jeudi
 - CP CE1 et CE1 CE2, 2 fois par semaine pendant 5 semaines le mardi après-midi et le vendredi matin
- GAM:projet musical qui concerne les deux écoles, maternelle et élémentaire, découverte d'instruments, écoutes musicales. Il y aura une formation pour les enseignants pour accompagner les élèves. L'écrin sonore sera installé pendant 5 semaines dans la salle de motricité de l'école maternelle du 10 janvier au 11 février. Des parents seront invités à y participer (2 créneaux sur 2 vendredis).

Budget total : 2260 euros. Il y aura une subvention de 900 euros de la DRAC. Une aide de la mairie de 1000 euros est demandée. (Réponse de la mairie : la part du centre de loisirs sera prise en charge par la mairie, une subvention supplémentaire sera attribuée à chaque école)

- Nettoyage de la cour et du parc
- La grande lessive avec affichage dans la cour des œuvres des élèves
- Sortie pour nettoyer les berges à Montaut pour les CM1 CM2
- Intervention de parents d'élèves pour Apprendre à porter secours pour les CM1 CM2
- Visite du centre de tri de Sévignacq pour les CE2 CM1 et CM2

4. Bilan OCCE

Nous commençons l'année avec un solde de 4091,73 €

Libellé	Entrées	Sorties	Solde
Adhésion USEP		472,00	3533,92
Rencontre auteurs Frissons à Bordères		400,00	3133,92

Nos prévisions pour l'année :

- Ehec pour les 4 classes : 420 €
- Tir à l'arc pour les 4 classes : 990€
- Gam : écrin sonore pour les 2 écoles : 1588.80€

Le bilan financier pour les photos de classe est en cours.

Les cotisations pour l'année à venir sont maintenues (votées ce jour) :

- 15€ pour 1 enfant sur l'école
- 20€ pour 2 enfants ou plus sur l'école

5. Adhésion de l'école au protocole pHARe

Ce protocole est une action nationale qui a été proposée à plusieurs écoles. C'est une action de sensibilisation au harcèlement. Une première action se déroulera jeudi 18 novembre à l'école.

Présentation de M. Martine :

« Ce projet vise à lutter contre le harcèlement. Réservé à quelques collègues et écoles pilotes cette année, il sera généralisé à tous les établissements scolaires à la rentrée 2022. Il poursuit les objectifs suivants :

- doter toutes les écoles et les collèges d'un plan de prévention structuré et efficient ;
- assurer la sécurité et le bien être des élèves en agissant directement sur le climat scolaire ;
- former une communauté protectrice de professionnels.

Pendant 2 ans, l'école du fronton, associée au collège Henri IV, va mener plusieurs actions, essentiellement de prévention, impliquant toute la communauté éducative, enfants, enseignants, AESH, parents, personnel municipal. Nous devons aussi participer aux temps forts du thème : journée du 18 novembre et concours d'affiche ou de clip vidéo en mai.

Notre première action dont l'échéance est le 15 janvier, visera à établir un protocole pour réagir à un cas de harcèlement.

Le travail principal consistera à une éducation à l'empathie et à la bienveillance, en éducation morale et civique et par des groupes de parole et des ateliers philosophiques. Nous travaillerons également sur les risques liés aux technologies de communication. 10 h d'enseignement y seront consacrés chaque année.

Nous allons aussi mettre en place des ateliers, ouverts aux parents, afin d'identifier les situations qui relèvent du harcèlement et savoir les différencier des simples conflits.

Sur les 2 ans, il est prévu de faire intervenir des professionnels de différents domaines, suivant les possibilités qui nous seront offertes : agence départementale du numérique, justice, etc. Il serait intéressant, mais nous ne pouvons pas davantage nous avancer, que les parents puissent aussi bénéficier de ces interventions.

L'école n'est pas touchée par le phénomène, néanmoins il est nécessaire d'effectuer cette prévention. »

6. Dispositif 30 min d'activité physique par jour

Aussi un dispositif national proposé à plusieurs écoles.

Les 30 minutes peuvent se faire sur les temps de récréation, de garderie, de cantine.

Nous avons ainsi pensé à du foot et repensé les temps de récréation avec des jeux libres tels que les kapla, les cartes, les feutres...

Demandes à la mairie :

- refaire les marelles
- tondre la pelouse (panneaux interdits aux chiens?)
- 2 tables de pique-nique
- achats de buts de foot
- réparation des portails

Réponses de la mairie :

Le Conseil Municipal des Jeunes a travaillé sur des espaces de récréation. Ils ont proposé des constitutions de boîtes avec du matériel pour la récréation. La prochaine réunion a lieu le 25 novembre.

Les portails seront réparés rapidement.

7. Exercice attentat-intrusion

Cet exercice s'inscrit dans l'obligation des exercices de sécurité, comme le plan de mise en sûreté et l'exercice incendie.

L'exercice s'est très bien déroulé. Une personne ressource de L'Inspection Académique a assisté à l'exercice. Il fallait évacuer la cour le plus rapidement possible après une intrusion, en passant par toutes les sorties possibles.

Réponse de la mairie : Suite à cet exercice, M. Martine a fait venir un commercial pour proposer des installations d'alarmes. Ce dernier proposerait différents types d'alarmes en fonction des interventions. Devis en cours.

8. Marché de Noël

L'école élémentaire participe avec l'école maternelle aux deux marchés de Noël : celui organisé par Nay la dynamique le 11 décembre et celui organisé par la mairie de Nay le 18 décembre. Les parents vont être sollicités pour tenir des stands avec les enseignants, fabriquer des objets, cuisiner des crêpes et des merveilles à vendre le jour du marché.

Réponses des parents d'élèves : les parents proposent aussi de faire des gaufres.

Propositions de la mairie : plusieurs emplacements possibles en fonction de nos besoins (si branchements nécessaires). Prêt d'un barnum par la mairie pour le marché du 11 décembre. La mairie prête les contenants nécessaires et les ingrédients pour des boissons chaudes.

9. Demandes à la mairie :

- Accès aux locaux du RASED pendant les travaux

Réponse de la mairie : Les plans des travaux sont présentés. Pendant toute la durée des travaux (date de début des travaux pas encore définie), l'accès par la rue des Pyrénées sera toujours en vigueur. Les membres du RASED pourront toujours accéder aux locaux. Autres possibilités : salles du CCAS , salles disponibles dans la mairie suite aux déplacements de plusieurs services.

- Locaux pour le centre de loisirs pendant les travaux

Réponses de la mairie:Le matin et le soir dans les locaux du centre de loisirs actuel à l'école maternelle. Entre 11h40 et 13h30 : sur le fronton si le temps le permet;sinon deux salles possibles, la salle à la maternelle et la salle du CCAS. (une heure de départ de la maternelle le matin pour rejoindre le fronton sera

précisée, ainsi que l'heure du départ le soir du fronton vers la maternelle).

Deux nouvelles personnes vont être présentes, une service civique et une autre.

Le centre de loisirs sera repris en gestion directe par la mairie.

Le centre de loisirs demande qu'une affiche explicative sur le fonctionnement de l'interphone soit placée sur le portail du bâtiment Jules Ferry.

- Mise à disposition d'une salle pour les intervenants pendant les travaux
Actuellement une ergothérapeute utilise une salle de l'école Jules Ferry avec un élève. Ils passent par la cour. Pas de salle à l'école du Fronton.
Questionnements de l'équipe : Où pourra-t-elle aller pendant les travaux ?
Comment accéder à d'autres salles ? Obligation de passer seule avec l'élève dans la rue.

Réponses de la mairie

Peut-être disposer de la salle du RASED, mais il faudra passer par la rue. Dans ce cas demander l'autorisation aux parents.

Changer le jour de l'ergothérapeute pour pouvoir disposer du bureau du directeur hors temps de décharge.

10. Points traités par la mairie

- Exposition des plans des travaux
- Explication des portails familles. Deux tablettes seront données à deux agents qui vont les utiliser. Des codes vont être édités. Demande de quelques familles volontaires pour les tester avant de mettre en service le portail familles à tous les parents. Le portail familles sera utilisable pour les inscriptions à la cantine et au centre de loisirs. La mairie souhaiterait le mettre en place dès le mois de janvier.

11. Questions des parents

- Point sur les photos :
Certains parents ont trouvé les photos floues.
Problème pour une fratrie : la photo d'une fratrie a été oubliée.
Réponses de l'équipe enseignante : La photographe a proposé de faire la photo le soir même.
- Les parents délégués souhaitent que l'adresse mail des délégués figure sur le site de la mairie.

Ajout depuis le conseil d'école : les séances de pelote auront finalement lieu le jeudi matin en période 4 les mois de mars et avril.

Secrétaires de séance : Mme Pees-Lalanne (enseignante) et Mme Deslandes (parent d'élève)

Fin du conseil : 20h40